Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 21/02/2025

SA PERRIN VERMOT Jean Perrin rappelle Raclette au lait cru

- Noms des modèles ou références concernés : **Plateau, Meules**
- Marque : **Jean Perrin**
- **GTIN 3324440488653 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 03/02/2025 et le 15/04/2025, GTIN 3324440450957 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 03/02/2025 et le 23/04/2025, GTIN 3324440416762 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 03/02/2025 et le 05/04/2025, GTIN 3324440456669 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 03/02/2025 et le 26/03/2025, GTIN 3324440559964 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 03/02/2025 et le 12/03/2025**
- Date début/fin de commercialisation : **du 12/11/2024 au 18/02/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 25 155 001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Rappel total tous GMS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **retrait - rappel préventif suite enquête cas SHU**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli shiga toxinogène (STEC)**
- Description complémentaire du risque : **Suspicion de présence de STEC**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les Escherichia coli shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza …). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0381620629**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre